

Stratégie cantonale 2015-2017 en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse

Synthèse des Workshops de la 3ème journée cantonale «Je participe!» du 15.11.2017



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA



Contenu

Introduction	3
Ateliers «adultes»	4
1. Principes et déroulement	4
2. Méthode de classement des propositions de recommandations	4
3. Tendances générales par atelier	4
3.1 Atelier 1: Développer la politique globale	4
3.2 Atelier 2: Soutien à la parentalité	5
3.3 Atelier 3: Animation enfance-jeunesse	6
3.4 Atelier 4: Conseil et soutien dans la vie quotidienne	7
3.5 Atelier 5: Engagement social et vivre ensemble.....	7
3.6 Atelier 6: Droit de s'exprimer et d'être entendu.....	8
3.7 Atelier 7: Insertion professionnelle.....	9
3.8 Atelier 8: Espaces de vie et mobilité	9
3.9 Atelier 9: Nouveaux médias	10
3.10 Atelier 10: Accueil extrafamilial	11
Atelier «jeunes»	12
1. Principes et déroulement	12
2. Méthode d'analyse	12
3. Recommandations des jeunes aux communes fribourgeoises	13
3.1 Animation enfance-jeunesse.....	13
3.2 Engagement social et vivre ensemble	14
3.3 Droit de s'exprimer et d'être entendu.....	14
3.4 Espace de vie et mobilité	15
Conclusion	17

Introduction

La loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) adoptée par le Grand Conseil du canton de Fribourg le 12 mai 2006, vise le développement d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse globale et coordonnée. Pour répondre de manière adéquate aux exigences de la LEJ, la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) et la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) ont mis en place le processus «Je participe!». Ce processus aboutira à une stratégie cantonale, à un plan d'action pour l'Etat de Fribourg et à des recommandations aux communes.

Subsidiairement aux parents et à la société civile, les communes et l'Etat ont certaines compétences en la matière qu'il convient de préciser et de concrétiser ensemble. Que peuvent entreprendre les pouvoirs publics fribourgeois pour améliorer l'éducation globale et le cadre de vie des enfants et des jeunes, ainsi que pour stimuler leur participation citoyenne ?

Alors que les deux premières journées cantonales ont permis de développer une stratégie globale et le plan d'action mentionné plus haut, la 3^{ème} journée cantonale «Je participe!» qui s'est déroulée à Fribourg le 15 novembre 2017, a donné l'occasion à plus de 220 acteurs fribourgeois du domaine de l'enfance et de la jeunesse de faire part de leurs idées concrètes en vue de l'élaboration des recommandations aux communes. Les participant-e-s ont ainsi pu proposer des recommandations dans 10 ateliers participatifs qui traitaient de chaque domaine d'action de la nouvelle politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse:

Ateliers de la 3^{ème} journée cantonale «Je participe!»

1. Développer la politique globale
 2. Soutien à la parentalité
 3. Animation enfance-jeunesse
 4. Conseil et soutien dans la vie quotidienne
 5. Engagement social et vivre ensemble
 6. Droit de s'exprimer et d'être entendu
 7. Insertion professionnelle
 8. Espaces de vie et mobilité
 9. Nouveaux médias
 10. Accueil extrafamilial
-

En parallèle aux 10 ateliers mentionnés ci-dessus, un atelier spécialement conçu pour des jeunes âgés de 16 à 26 ans a également été mis sur pied lors de cette journée. Issus essentiellement des conseils de jeunes existants dans le canton, des faitières des sociétés de jeunesse et de l'Ecole de Culture Générale Fribourg (ECGF), 38 jeunes ont dès lors pu exprimer leurs besoins et développer leurs recommandations aux communes en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse.

Ce document de synthèse servira de base de travail pour la Commission de l'enfance et de la jeunesse dans l'élaboration des recommandations aux communes, troisième et dernier document de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse «Je participe!».

Ateliers «adultes»

1. Principes et déroulement

Les dix ateliers menés respectaient la même structure de fonctionnement. Chaque atelier d'une durée de deux heures a été mené une fois le matin et une fois l'après-midi. Les participant-e-s étaient réparti-e-s en trois groupes de discussion de quatre à huit personnes. Chacun des groupes devait tout d'abord prendre connaissance des propositions qui avaient été faites lors de la 2^{ème} journée cantonale «Je participe!» et, au besoin, les compléter avec de nouvelles recommandations. Ensuite, une phase de discussion amenait les participant-e-s à exprimer leur avis sur les recommandations à privilégier. Le groupe devait retenir entre trois et cinq propositions de recommandations. Pour la sélection des recommandations, les participant-e-s avaient la possibilité de distribuer des points. Les discussions ont été menées dans chaque groupe par un-e animateur-trice et les résultats des discussions retranscrits par un-e secrétaire de groupe sur des formulaires ad hoc. La dernière phase de l'atelier permettait aux participant-e-s de mentionner une bonne pratique existante en lien avec la recommandation émise.

2. Méthode de classement des propositions de recommandations

Les dix ateliers participatifs ont généré 164 propositions de recommandations aux communes en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse. Pour chaque atelier, les propositions de recommandations similaires qui ont été formulées par les participant-e-s des groupes du matin et de l'après-midi, ont été regroupées. Ainsi, nous pouvons considérer que 59 propositions différentes ont été finalement retenues par les groupes de discussion. Etant donné que chaque atelier pouvait accueillir six groupes de discussion au maximum, la même proposition a pu être retenue au maximum à 6 reprises.

Lorsque certaines propositions correspondaient plutôt à un autre domaine d'action que celui annoncé par l'atelier, nous les avons classées dans le domaine d'action correspondant. Cette logique de classement a également prévalu pour les propositions de bonnes pratiques.

3. Tendances générales par atelier

3.1 Atelier 1: Développer la politique globale

Dans le domaine du développement de la politique globale, la recommandation de la régionalisation des politiques de l'enfance et de la jeunesse a été plébiscitée (à 5 reprises). Dans ce sens, les participant-e-s ont retenu la création de fonds régionaux (à 5 reprises).

Au niveau stratégique et organisationnel, il a été proposé de recommander aux communes de mettre en place des commissions de l'enfance et de la jeunesse (à 4 reprises). Afin de favoriser la coordination entre les différents acteurs de l'enfance et de la jeunesse, la désignation d'une personne responsable (coordinateur-trice ou délégué-e) a également été retenue (à 5 reprises).

La volonté de mieux diffuser aux enfants, aux jeunes et à leur famille des informations sur les structures et les offres est aussi fortement ressortie des discussions (à 5 reprises).

Quelques propositions de recommandations comme l'identification des besoins, l'évaluation des programmes ou la sollicitation du soutien méthodologique du Bureau de promotion des enfants et des jeunes ont également été formulées.

Tableau 1 : Résumé des propositions de l'atelier 1

Propositions de recommandations	N ¹	Exemples cités de bonnes pratiques
Régionaliser les politiques de l'enfance et de la jeunesse	5	- Qualité de vie en Glâne - Animation Kerzers et environs - Associations régionales (Ex. Veveyse)
Créer des fonds régionaux pour soutenir les projets "enfance-jeunesse"	5	- Agglo Fribourg = financement communes+canton+tiers - Accueil extrafamilial = communes+Etat+employeurs - Community Chest = entité chargée de lever des fonds
Désigner une personne responsable au niveau communal, régional (coordinateur, délégué)	5	- Poste de délégué à la cohésion sociale - Poste de responsable de la politique de promotion
Diffuser aux enfants, aux jeunes et à leurs parents des informations sur les structures et les offres existantes pour les neuf domaines d'action	5	- Annuaire interactif des offres, facile d'accès - jaiunprojet.ch (=conseils méthodologiques aux jeunes et aux communes vaudoises pour monter un projet) - Bourse aux activités extrascolaires (les sociétés du village se présentent à un stand. Ex. Cugy) - Site de la Confédération www.politiqueenfancejeunesse.ch - Visites personnelles rendues aux nouveaux parents pour informer de l'offre (ex: commune de Lully VD)
Mettre en place des commissions enfance-jeunesse dans les communes ou les régions	4	- Commission mixte : parité entre jeunes et adultes
Favoriser et soutenir la coordination entre les différents acteurs de l'enfance dans les communes ou les régions	5	- Networking des associations dans les communes (ex : Festival Juvenalia)
Identifier les besoins et évaluer les programmes	1	
Augmenter les exigences demandées par le SEJ	1	- Normes crèches, extrascolaires, maison petite enfance
Employer les soutiens méthodologiques mis à disposition par le BPEJ	1	

3.2 Atelier 2: Soutien à la parentalité

Afin de soutenir les parents dans leur tâche éducative, les participant-e-s de l'atelier 2 ont proposé que l'offre professionnelle de conseil et d'aide socio-éducative de proximité soit développée le plus précocement possible (à 5 reprises). Dans cette même perspective, il semble primordial d'améliorer la cohérence des interventions auprès des familles. Pour cet aspect, la coordination et la mise en réseau ont été mises en avant (à 2 reprises).

Afin de favoriser les échanges entre parents, la proposition de renforcer le soutien aux rencontres parents-enfants et aux accueils libres gratuits a été faite à 3 reprises.

Le soutien aux associations et aux conseils de parents a été retenu à une reprise. Il en va de même pour le renforcement des liens entre écoles et structures préscolaires.

Tableau 2 : Résumé des propositions de l'atelier 2

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Développer l'offre professionnelle de conseil et d'aide socio-	5	- Education familiale (café parents, formation, etc.)

¹ N = Nombre de fois où la proposition de recommandation a été comptabilisée dans les formulaires de la 3^{ème} journée cantonale.

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
éducative de proximité le plus précocement possible		<ul style="list-style-type: none"> - Intake SEJ - Association des parents de la Glâne - Ecole des parents - Travailleurs-ses sociaux-ales de rue - Travailleurs-ses sociaux-ales en milieu scolaire - Ateliers thématiques (MITIC, mouvement, etc...)
Soutenir les rencontres parents, les activités parents-enfants et les accueils libres gratuits	3	<ul style="list-style-type: none"> - Maisons vertes : ex. Maison de la petite enfance - Gym parents-enfants - Camps mères-enfants - Groupes de jeux - Organisation de rencontres entre jeunes parents
Améliorer la cohérence des interventions auprès des familles (réseau)	2	<ul style="list-style-type: none"> - Donner suite aux journées «Je participe!» - Etablir un annuaire recensant tous les intervenant-e-s - Communes sympas (constitution d'un réseau d'intervenant-e-s) - Formation «Renforçons le réseau des acteurs de l'encouragement précoce» du Bureau d'intégration (IMR)
Favoriser les liens entre écoles et structures préscolaires -> former et informer	1	
Soutenir les associations et les conseils de parents	1	

3.3 Atelier 3: Animation enfance-jeunesse

Dans le domaine de l'animation enfance-jeunesse, les participant-e-s ont mis en avant de différentes manières l'importance de l'égalité d'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives dans les communes. Premièrement, les participant-e-s ont exprimé leur souhait de réduire la discrimination liée au genre, à l'origine et à l'orientation sexuelle dans les activités (à 4 reprises). Deuxièmement, le soutien aux activités destinées aux plus jeunes enfants a été retenu à 3 reprises. Troisièmement, afin que tous les enfants et les jeunes aient à la possibilité de participer à des activités de leur convenance, il a été rappelé qu'une offre variée devait être mise sur pied (à 3 reprises).

Les deux autres propositions qui ont été retenues par les groupes de discussion concernent davantage les structures et l'organisation de l'animation enfance-jeunesse. Dans ce domaine, il a été recommandé de développer l'animation socioculturelle professionnelle (à 3 reprises). L'analyse des structures et des offres existantes ainsi que leur adaptation aux besoins et aux demandes devraient faire l'objet d'une recommandation (à 3 reprises).

Tableau 3: Résumé des propositions de l'atelier 3

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Réduire la discrimination liée au genre, à l'origine, à l'orientation sexuelle dans les activités extrascolaires	4	<ul style="list-style-type: none"> - Théâtre forum -> jeux de rôle - Semaine de la diversité
Analyser les structures et offres existantes et les adapter aux besoins et demandes réels	3	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur ce qui se fait dans d'autres communes et informer sur ce qu'on fait
Promouvoir une offre extrascolaire variée	3	<ul style="list-style-type: none"> - MidnightSports et OpenSunday, FriTime pour compléter l'offre - «Troc animation» de la commune d'Avry
Développer l'animation socioculturelle professionnelle	3	<ul style="list-style-type: none"> - Marly, Villars-sur-Glâne, Fribourg, Bulle, Estavayer, Sense Mitte Sense Oberland, Veveyse, etc.
Soutenir les activités d'éveil et d'éducation précoce	3	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les ludothèques - Maisons vertes, - MiniMove, Haltes-garderies, Ecoles maternelles
Promouvoir l'égalité d'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives	3	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de camps - Kulturlegi

3.4 Atelier 4: Conseil et soutien dans la vie quotidienne

Pour que les jeunes soient encadrés et soutenus dans leurs choix quotidiens ou dans les défis à relever, il a été suggéré de soutenir les projets dans le domaine de l'entraide par les pairs (à 3 reprises).

Le renforcement du travail en réseau entre les acteurs professionnels et bénévoles est une recommandation préconisée par les participant-e-s (à 2 reprises). Dans ce domaine, l'exemple des Paysages éducatifs a été mentionné. Aussi, le financement des formations des bénévoles apparaît comme primordial afin de mieux détecter, orienter, conseiller, soutenir et aviser (à 2 reprises).

Enfin, pour améliorer le conseil et le soutien aux enfants et aux jeunes, il serait intéressant d'augmenter les dotations des professionnel-le-s déjà en place.

Tableau 4: Résumé des propositions de l'atelier 4

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Soutenir les projets extrascolaires dans le domaine de l'entraide par les pairs	3	- Exemple du mentorat des jeunes à Neuchâtel - Friedensstifter, promoteurs de la paix dans la cour de récréation - Vers le Pacifique
Financer les formations des bénévoles pour détecter, orienter, conseiller, soutenir et aviser	2	
Renforcer le travail en réseau entre les acteurs professionnels et bénévoles (ex: Paysages éducatifs)	2	- Transition Glâne - Communes sympas - NetzWerk Prävention Schwarzenburg
Augmenter les dotations des professionnel-le-s déjà en place	1	

3.5 Atelier 5: Engagement social et vivre ensemble

L'atelier 5 a fait apparaître les liens intergénérationnels comme un thème important qu'il s'agit de promouvoir dans le domaine du vivre ensemble (à 3 reprises).

La promotion du tissu associatif et l'encouragement du travail bénévole ont également fait l'objet d'une recommandation (à 3 reprises). Dans ce sens, la sensibilisation au Congé Jeunesse a également été mise en avant.

Pour que les jeunes puissent s'engager dans la vie communautaire, les participant-e-s ont également trouvé pertinent que les communes mettent à leur disposition un budget afin qu'ils puissent mener à bien leurs projets (à 3 reprises). De plus, la recommandation visant à proposer un accompagnement professionnel pour les projets de jeunes a été retenue à 2 reprises.

Tableau 5: Résumé des propositions de l'atelier 5

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Promouvoir les liens intergénérationnels	3	- Jardinage intergénérationnel (ex : pour aider un senior) - Ciné village - Journée intergénérationnelle (ex : journée jeux) - Repas seniors et enfants - Lecture de contes par un senior dans les classes - Marly-square dans les quartiers
Encourager et valoriser le travail bénévole et l'engagement associatif des jeunes	3	- Soutien financier et mise à disposition de locaux - Attestation de bénévolat - Prix de la participation (ex : Preis Benevol de St-Gall)
Mettre à disposition des jeunes un budget pour leurs projets	2	

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Proposer un accompagnement professionnel pour les projets de jeunes	2	- Le Buisson Mobile, REPER, Atelier jeunesse de la Veveyse, Sense Mitte
Sensibiliser au Congé Jeunesse	1	

3.6 Atelier 6: Droit de s'exprimer et d'être entendu

Afin que le droit de s'exprimer et d'être entendu soit mis en œuvre dans les communes fribourgeoises, celles-ci ont été invitées (à 4 reprises) par les participant-e-s de l'atelier 6 à organiser sur leur territoire le recensement régulier des besoins des enfants et des jeunes. Si cela peut prendre la forme d'un sondage, d'une boîte à idée, d'un vote consultatif ou d'un onglet participatif sur le site communal, les participant-e-s ont également proposé d'organiser des rencontres directes entre jeunes et politiques (à 1 reprise) ou de donner un temps de parole aux jeunes pendant l'assemblée communale (à 1 reprise). Afin de faire valoir la voix des jeunes, il a été mentionné que le Conseil des jeunes pourrait fonctionner comme une ressource de bon conseil (à 1 reprise).

Il est ressorti des discussions qu'il devrait également être tenu compte de la parole des enfants et des jeunes dans les structures d'accueil extrafamilial. Pour cela, les communes sont invitées à favoriser la sensibilisation autour de ce thème.

En ce qui concerne plus particulièrement l'école, la mise en place de conseils d'élèves a été retenue (à 1 reprise).

Finalement, l'éducation civique a aussi été considérée comme prioritaire puisque les participant-e-s ont retenu (à 2 reprises) le soutien financier communal aux visites des parlements cantonal et fédéral.

Tableau 6: Résumé des propositions de l'atelier 6

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Organiser le recensement des besoins des enfants et des jeunes dans la commune (onglet participatif sur le site internet, sondage, boîte à idées, vote consultatif...)	4	- Vote facultatif - Radio NRV en tant que canal d'information «jeunes»
Prendre en compte le droit de l'enfant d'être entendu dans les communes et dans les structures d'accueil et sensibiliser à ces droits.	3	- Encadrement professionnel qualifié - Créer des supports de communication (ex : vidéos interposées entre jeunes et politiques)
Organiser des rencontres entre les politiques et les enfants et les jeunes	2	- Mettre en contact les délégué-e-s de classe avec les politiques - Invitations des politiques dans les lieux d'accueil
Financer des visites du parlement pendant la scolarité et intégrer cela au cours de citoyenneté, aussi parlement cantonal	2	- Excursions scolaires - Intégrer cela aux passeports vacances
Offrir un temps de parole aux jeunes pendant l'assemblée communale	1	
Créer des conseils d'élèves dans les établissements scolaires et encourager les liens entre ces conseils et les conseils de parents	1	
Mettre à contribution les membres du Conseil de jeunes pour la formation par les pairs	1	

3.7 Atelier 7: Insertion professionnelle

Afin de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes, les participant-e-s ont plébiscité trois idées principales.

Premièrement, les communes ont été invitées à veiller au suivi individuel des jeunes jusqu'à la fin de leur première formation et proposer des mesures d'accompagnement pour les transitions (à 4 reprises). Dans ce domaine, un groupe de discussion a proposé de mobiliser les personnes plus âgées et expérimentées pour un coaching plus ou moins étroit (à 1 reprise). Il a également été proposé de soutenir les enfants et les jeunes, notamment par des cours de langue ainsi que par des aides aux devoirs, afin de permettre aux jeunes d'avoir un bagage scolaire solide pour intégrer le secondaire II (à 1 reprise).

Deuxièmement, l'idée de la mise en réseau des acteurs a considérée comme prioritaire. Dans ce sens, un lien plus étroit devrait exister entre les CO et les communes. Aussi, ce réseau devrait intégrer les jeunes et le tissu entrepreneurial de la commune ou de la région afin que les contacts entre patrons et futurs stagiaires ou apprenti-e-s soient facilités (à 3 reprises).

Enfin, les participant-e-s ont souligné l'importance des compétences sociales et transversales pour l'insertion professionnelle et ont soutenu dans ce sens le travail de l'animation socioculturelle qui renforce la socialisation, la créativité et le sens des responsabilités des enfants et les jeunes (à 1 reprise).

Tableau 7 : Résumé des propositions de l'atelier 7

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Veiller au suivi individuel des jeunes jusqu'à la fin de leur première formation et proposer des mesures d'accompagnement pour les transitions	4	- Financement étatique - Plateforme Jeunes - IPT - Fribap
Mettre en réseau les jeunes, les entreprises et les différents acteurs	3	- Bourse à l'apprentissage - Speeddating entre patrons et jeunes - www.jobs4teens.ch
Proposer un parrainage intergénérationnel pour soutenir les jeunes et favoriser l'échange avec les parents	1	- Fédération fribourgeoise des retraité-e-s - Pro Senectute - Aiguiller vers les acteurs et ressources (professeur-e-s, médiateurs-trices, orientation professionnelle...)
Créer les conditions favorables en promouvant des structures avec un ancrage local	1	- Transition Glâne - REPER
Proposer des soutiens scolaires (cours de langue, aides aux devoirs) afin de permettre aux jeunes d'avoir un bagage scolaire solide pour intégrer le secondaire II (+ de dialogue entre CO et commune)	1	- Intervalle
Renforcer l'intégration et les compétences sociales dans le cadre de l'animation socioculturelle	1	- Animation socioculturelle, FriTime, clubs sportifs, activités artistiques, Jubla, Scouts, etc.

3.8 Atelier 8: Espaces de vie et mobilité

En ce qui concerne la mobilité, il a été proposé de développer l'offre de transports publics en fonction des besoins des jeunes (à 5 reprises) et de développer un réseau de mobilité douce sécurisant (à 4 reprises).

Dans le domaine des espaces de rencontres et de vie, les participant-e-s recommandent aux communes d'assurer la participation des enfants et des jeunes dans la conception et la réalisation de ces espaces (à 4 reprises). Pour ce faire, un accompagnement professionnel ou bénévole des enfants et des jeunes pour les processus participatifs a été jugé nécessaire. Si la prise en compte

des besoins des enfants et des jeunes a été plébiscitée, l'accès tout public à ces endroits a également été mis en avant (à 4 reprises).

Enfin, un groupe de discussion a invité les communes à installer les accueils extrascolaires à proximité des écoles et des lieux de loisirs ou à assurer les liens entre ces institutions.

Tableau 8: Résumé des propositions de l'atelier 8

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Développer l'offre de transports publics en fonction des besoins des jeunes	5	<ul style="list-style-type: none"> - Passe partout, bus pyjama, co-voiturage (plateforme), transports à organiser en fonction des événements - Bus nocturnes bon marché (ex : bus du Petit Prince en Veveyse, Gibus dans le Gibloux ou Moonliner) - Distribuer des questionnaires de besoin dans les écoles
Assurer la participation des enfants et des jeunes dans la conception et la réalisation des espaces de vie	4	<ul style="list-style-type: none"> - Spielplatz Längmuur (Berne) - Elaboration d'une place de jeu à Billens-Hennens et à Fribourg avec processus participatif - Ecole germanophone du Schönberg (ex : forum des élèves) - Faire appel à des professionnels de la conception d'espaces pour enfants et jeunes (ex: Fachstelle Spielraum ou impliquer l'animation enfance-jeunesse professionnelle)
Créer des espaces de rencontres intégrant les besoins de tous en tenant compte des différents publics cibles	4	<ul style="list-style-type: none"> - Le chantier des enfants à Bienne - Faire appel à des spécialistes pour une conception globale de l'aménagement de la commune - Infrastructures sportives accessibles en tout temps (ex : terrain de football du Schoenberg, Fribourg) - Bâtiment polyvalent Bösingen
Développer un réseau de mobilité douce sécurisée	4	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer citoyens et urbanistes: promenade dans les rues pour les habitants avec les urbanistes pour tenir compte des réalités (ex: Copenhague) - Développement de chemins qui relient les quartiers de Bulle - Pédibus - Aménagements accessibles aux personnes en situation de handicap
Installer les accueils extrascolaires, à proximité des écoles et des lieux de loisirs ou en assurant une liaison	1	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des différents lieux extrascolaires et des plages horaires concordantes = maisons de quartier (Ex: Baden ou Wettingen)
Proposer un accompagnement professionnel ou bénévole	1	<ul style="list-style-type: none"> - J'aiunprojet.ch (VD) - Confiance donnée aux jeunes dans la gestion des lieux de rencontre (avec supervision d'un professionnel) -> locaux commune de Mont-Vully

3.9 Atelier 9: Nouveaux médias

Dans le domaine des nouveaux médias, les participant-e-s ont premièrement plébiscité des actions dirigées vers les parents et les adultes du domaine extrascolaire afin que l'accompagnement des enfants et des jeunes dans ce domaine soit de bonne qualité: il s'agit de favoriser la formation des parents au MITIC (à 2 reprises) et de sensibiliser les entraîneurs, moniteurs, animateurs (à 2 reprises). Il a également été proposé de fournir aux parents allophones des documents explicatifs traduits dans leur langue (à 1 reprise).

Deuxièmement, les participant-e-s ont soutenu une utilisation adéquate des médias numériques dans les communes et à l'école. L'accès aux services communaux pour les jeunes via les nouveaux médias a été retenu (à 3 reprises). Dans ce sens, la centralisation des liens et des ressources importantes pour les jeunes sur les sites communaux a également été mis en avant (à 1 reprise). Pour favoriser l'égalité d'accès aux nouveaux médias, les participant-e-s tiennent à ce que toutes les écoles soient équipées correctement et ils ont proposé de coordonner les investissements pour le matériel TIC via un accord intercommunal (à 1 reprise).

Tableau 9: Résumé des propositions de l'atelier 9

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Améliorer l'accès et l'utilisation des services communaux via les nouveaux médias	3	- Rendre smartphones compatibles les sites des communes
Favoriser la formation des parents dans l'usage des MITIC afin qu'ils puissent accompagner leurs enfants.	3	- Théâtre interactif(Caméléon) - Brigade des mineurs - Unité mobile de la DICS
Sensibiliser les acteurs de l'extrascolaire à la problématique des nouveaux médias (entraîneurs, animateurs, moniteurs etc.)	2	- Jeunesse et sport, formation des intervenant-e-s en AES, tous les animateurs culturels, Preven'team
Traduire les documents informatifs pour les parents allophones	1	
Equiper les écoles avec du matériel informatique adéquat	1	- Consulter les enseignant-e-s - Tester le matériel
Intégrer les nouveaux médias dès l'école primaire	1	
Centraliser les liens internet sur les sites communaux	1	

3.10 Atelier 10: Accueil extrafamilial

Les propositions de recommandations émises dans le domaine de l'accueil extrafamilial concernent tout d'abord le personnel y travaillant et la qualité de l'encadrement. Selon les participant-e-s, il s'agit d'améliorer et harmoniser les conditions salariales, d'engager des personnes qualifiées et de soutenir la formation continue.

L'accès pour tous les enfants aux structures d'accueil a été la deuxième grande préoccupation des participant-e-s qui ont invité les communes à tenir compte des besoins des enfants en situation de handicap ou dont les parents ont des horaires de travail irréguliers. Aussi, un accueil adapté aux différentes tranches d'âge a été retenu.

Tableau 10 : Résumé des propositions de l'atelier 10

Propositions de recommandations	N	Exemples cités de bonnes pratiques
Améliorer et harmoniser les conditions salariales et la formation	2	
Rendre l'accueil accessible à tous les enfants (handicap, milieu social, horaires irréguliers, etc.)	2	
Engager du personnel qualifié et soutenir la formation continue pour une bonne qualité des concepts éducatifs	2	
Adapter l'accueil extrascolaire aux différentes tranches d'âges	1	- Sur le modèle des crèches (0-2 ans / 2-4 ans) ou de l'école (enfantine, primaire, etc.)

Atelier «jeunes»

Grâce à un atelier spécialement conçu pour les jeunes, les recommandations de 38 participant-e-s âgés de 16 à 27 ans ont pu être conservées et mises en lumière séparément dans la présente synthèse. Toute et tous issus de milieux différents (alémaniques, francophones, apprenti-e-s, étudiant-e-s, employé-e-s, ruraux et urbains), les jeunes participant-e-s ont pu exprimer leurs besoins et défendre leurs avis.

Cet atelier a été conduit par les jeunes animateurs-trices de la radio NRV du Cycle d'Orientation de Châtel-St-Denis qui ont accepté d'endosser cette responsabilité. Le Bureau de promotion des enfants et des jeunes les a préalablement rencontrés afin de préparer l'atelier. Ainsi, les jeunes animateurs-trices ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la stratégie «Je participe!», notamment sur ses domaines d'action, ainsi que sur le déroulement de l'atelier. Les professeurs en charge de Radio NRV ont suivi le processus et accompagné les jeunes dans ce projet.

1. Principes et déroulement

L'atelier auquel ont participé les jeunes visait à élaborer et développer, à l'aide d'arguments, des recommandations destinées aux communes fribourgeoises afin d'améliorer le bien-être et la vie quotidienne des enfants et des jeunes du canton de Fribourg. La présentation de ces recommandations en plenum de la 3^{ème} journée cantonale «Je participe!» constituait le second objectif de l'atelier.

Le déroulement de l'atelier a été défini en trois phases. Tout d'abord, un brainstorming a été mené afin de révéler leurs préoccupations et leurs besoins. Les idées ayant émergé ont ensuite été regroupées sous les domaines d'action de la stratégie «Je participe!» afin d'identifier quels allaient être les sujets de discussion. Lors de la deuxième phase, les jeunes ont débattu et recherché, en groupe, les recommandations pouvant être formulées aux communes sur un des thèmes choisis. Les animateurs-trices de la radio NRV encadraient les échanges et apportaient leur point de vue afin de compléter la discussion. Chaque groupe avait pour consigne de définir trois recommandations et de les renforcer à l'aide d'arguments. La dernière étape de cet atelier «jeunes» était consacrée à la construction et à la rédaction du discours que les porte-paroles ont restitué lors de la clôture devant l'ensemble des participants à la 3^{ème} journée cantonale.

2. Méthode d'analyse

La synthèse qui suit a été élaborée sur la base des discours rédigés par les jeunes lors de la journée. Ces textes contenaient des recommandations étayées par des arguments. Lorsque certaines propositions correspondaient plutôt à un autre domaine d'action que celui annoncé par le groupe discussion, nous les avons classées dans le domaine d'action correspondant. Dix-sept recommandations ont été proposées par les jeunes. Des tableaux récapitulatifs résument ci-dessous ces propositions.

3. Recommandations des jeunes aux communes fribourgeoises

Lors de la première phase de l'atelier, les participant-e-s ont surtout marqué un intérêt pour les quatre domaines d'action suivants:

- > Animation enfance-jeunesse
- > Espace de vie et mobilité
- > Engagement social et vivre ensemble
- > Droit de s'exprimer et d'être entendu

3.1 Animation enfance-jeunesse

Les participant-e-s ont présenté l'animation enfance-jeunesse comme un élément essentiel de la vie d'une commune. Selon eux, les activités organisées ont non seulement pour fonction d'occuper les enfants et les jeunes afin qu'ils ne s'ennuient pas, mais aussi de maintenir ou créer des liens entre eux. La participation des enfants aux activités d'animation enfance-jeunesse apporte également du soutien aux parents. Dans le domaine de l'animation enfance-jeunesse, les jeunes ont demandé aux communes de s'inspirer les unes des autres afin de proposer une offre d'activités plus large et surtout diversifiée.

En prenant exemple sur le projet Midnight, les participant-e-s ont recommandé aux communes d'ouvrir leurs salles de sport les soirs de weekend afin qu'ils puissent en bénéficier. Ils sont d'avis que les communes favorisent l'élargissement du réseau social des jeunes, leur activité physique et leur encadrement en leur donnant cette opportunité.

Les jeunes apprécieraient également que les communes encouragent les écoles à offrir aux enfants et aux jeunes davantage d'activités facultatives participant aussi à la vie communale ou régionale. Ils prennent l'exemple du CO de Châtel-St-Denis qui a soutenu la création d'une radio en son sein qui diffuse des émissions sur des sujets d'actualité locale. Pour les participant-e-s, adhérer à ce type d'activité permet aux jeunes de développer des compétences sociales, ainsi que de gagner en savoir-faire. De nouvelles passions ou aspirations professionnelles peuvent naître de ces activités.

Afin que les jeunes puissent avoir connaissance des événements et activités dans leur commune et leur région, il serait intéressant, selon eux, de créer une application qui diffuse cette information. Cette recommandation encourage une meilleure communication et rend visible les actions de la commune. L'application pourrait également constituer un moyen d'interagir avec les jeunes et de récolter leurs avis.

Dans le but de soutenir les jeunes dans leurs projets, les participant-e-s ont appelé les communes à créer des espaces d'échange, en organisant par exemple des rencontres durant lesquelles les jeunes peuvent partager des passions communes, s'inspirer, faire connaître leurs talents et être valorisés, ou encore acquérir de nouvelles compétences. Ces événements offriraient la possibilité d'apporter du soutien aux jeunes (par les pairs ou des adultes neutres) et de s'ouvrir à de nouveaux loisirs. Ce type de rencontres favorise selon eux la socialisation des enfants et des jeunes.

Tableau 11: Résumé des propositions de l'atelier «jeunes» dans le domaine de l'animation enfance-jeunesse

Propositions de recommandations	Arguments avancés par les participant-e-s
S'inspirer des bonnes pratiques existantes	- Variation de l'offre
Proposer le programme Midnight sport (et culture)	- Activités sous surveillance d'un-e adulte → diminue la délinquance

Propositions de recommandations	Arguments avancés par les participant-e-s
Encourager les écoles à proposer plus d'activités pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de renforcer son réseau d'ami-e-s - Possibilité de découvrir de nouvelles passions, de nouveaux métiers - Amélioration rapide de l'apprentissage de la langue - Amélioration ou maintien de la santé
Créer une application smartphone	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure diffusion de l'offre en matière d'activités enfance-jeunesse - Visibilisation de l'existant - Possibilité d'interactions et moyens de dire son avis
Organiser des événements d'échange et de découvertes	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien des jeunes dans leurs projets - Meilleure diffusion de l'offre en matière d'activités enfance-jeunesse

3.2 Engagement social et vivre ensemble

Lors des discussions, les participant-e-s ont souligné l'importance de l'engagement social et du vivre ensemble. Ils ont proposé aux communes d'encourager leurs associations à intégrer les jeunes et à leur faire une place au sein des comités. Selon eux, cette mesure favoriserait les rapprochements entre les différentes générations et la prise de responsabilité des jeunes. Les liens entre villageois-e-s ou habitant-e-s d'un même quartier pourraient être renforcés à l'aide d'actions communes. Ils sont d'avis que le cadre posé dans une société ou un club permet aux jeunes de se familiariser avec le respect de la vie en groupe. Ils ont également recommandé aux communes d'organiser des sorties ou activités internes (construction de crèche, confection de biscuits, etc.) ouvertes à toutes et tous afin de promouvoir les rencontres intergénérationnelles.

Dans le même sens, les membres des sociétés de jeunesse ont mis en avant le fait que ces sociétés promeuvent les rencontres, proposent un cadre de divertissement favorable et représentent une présence externe à la famille qui permet au jeune de se confier. Selon eux, elles renforcent grandement la cohésion sociale des villages. Ainsi, ils souhaitent que les communes reconnaissent davantage leur engagement pour la vie communautaire et les soutiennent en conséquence. L'idée de mettre un local à leur disposition a notamment été émise.

Tableau 12: Résumé des propositions de l'atelier «jeunes» dans le domaine des espaces de vie et de la mobilité

Propositions de recommandations	Arguments avancés par les participant-e-s
Promouvoir l'engagement des jeunes dans les associations de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de rencontres et les liens intergénérationnels - Dynamisme dans la commune - Apprentissage des règles de vie en commun dans un cadre donné - Prise de responsabilités et rôle formateur
Soutenir moralement, matériellement et/ou financièrement les sociétés de jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance et valorisation de l'engagement fourni.

3.3 Droit de s'exprimer et d'être entendu

De manière générale, l'atelier a pu démontrer que les jeunes se sentent peu écoutés dans leur commune. Or, le droit de s'exprimer et d'être entendu est un thème qui leur tient particulièrement à cœur. Afin d'améliorer la participation politique des jeunes, les participant-e-s ont proposé aux communes de les intégrer dans les commissions existantes et de les impliquer dans des projets concrets concernant la commune. Dans cette perspective, les jeunes souhaitent également que les communes mettent en place et promeuvent les conseils communaux et/ou régionaux de jeunes. Cette mesure permettrait aux jeunes de participer à l'amélioration de la vie communale et régionale et de faire entendre leur voix sur des sujets de politique villageoise. De plus, le contact direct avec les autorités apparaît être un point fort dans le dialogue avec les jeunes.

Préoccupés par le taux de participation des jeunes aux votations, les participant-e-s ont recommandé aux communes de s'abonner aux brochures easyvote qui explique de manière pédagogique les objets de votation ainsi que le système politique suisse. Ils sont d'avis qu'une bonne compréhension des enjeux favorise la participation. En ce sens, les jeunes proposent aux communes d'affranchir pour eux les enveloppes de votation et de mettre plus d'urnes à disposition.

Tableau 13: Résumé des propositions de l'atelier « jeunes » dans le domaine des espaces de vie et de la mobilité

Propositions de recommandations	Arguments avancés par les participant-e-s
Impliquer les jeunes dans la politique locale (par la création de conseils de jeunes, dans les commissions, dans des projets concrets)	<ul style="list-style-type: none"> - Ce sont les jeunes qui vivent le plus longtemps avec les décisions prises - Amélioration de la vie communale ou du quartier en prenant en compte l'avis des jeunes - Valorisation de la jeunesse - Prise de responsabilité
Affranchir les enveloppes de votation et mettre plus d'urnes	<ul style="list-style-type: none"> - Incitation à aller voter
Contribuer à améliorer la compréhension des jeunes pour la politique (ex: brochures easyvote, sensibilisation dans les écoles)	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la considération pour les institutions. - Augmentation du taux de participation des jeunes

3.4 Espace de vie et mobilité

Dans le domaine de la mobilité, les jeunes souhaitent une amélioration des prestations et demandent aux communes de contribuer aux frais d'abonnement aux transports publics. Un prix étudiant-e/apprenti-e ou la gratuité devrait être garanti selon eux. Ils estiment que les titres de transport coûtent trop cher pour ces deux catégories de jeunes qui ne bénéficient d'aucun salaire ou d'un salaire minime. Ils pensent que cela est particulièrement nécessaire pour les jeunes habitant-e-s dans des communes périphériques puisque ceux-ci sont contraints de prendre les transports publics dans le cadre de leur formation.

Dans cette même perspective, certains jeunes veulent pouvoir bénéficier de parkings publics gratuits ou à tarifs préférentiels pour étudiant-e-s et apprenti-e-s, puisque ces derniers n'ont pas toujours des liaisons en transports publics correspondantes à leurs horaires, et que les prix des places de parc sont élevés.

La question de la mobilité les soirs de week-end a aussi été évoquée lors de l'atelier. Les participant-e-s ont observé qu'il était difficile pour les jeunes Fribourgeois-e-s résidant en campagne de se rendre aux soirées organisées en raison du manque de prestations dans ce domaine. Ainsi, ils ont recommandé aux communes situées en zone périphérique de mettre en place un système de minibus dont la mise en service serait adaptée à l'agenda festif du canton et le prix ajusté au portemonnaie des jeunes. Les jeunes ont argué qu'il s'agissait là également d'une mesure sécuritaire qui ferait diminuer les cas d'ébriété au volant. De plus, ils ont mis en avant l'importance des sorties pour la participation et le lien social.

Dans le domaine des espaces publics, les jeunes ont exprimé le souhait de disposer de davantage de lieux de rencontre, de skateparks ou de terrains de sport. Certains ont également fait part de leur envie de disposer de zones permettant de s'adonner au street art. En plus de stimuler et promouvoir la créativité des jeunes, cette disposition réduirait les tags illicites. Selon eux, en aménageant des lieux extérieurs adaptés aux besoins des jeunes, les communes répondraient à leur souhait de pratiquer des activités en plein air et limiteraient le phénomène de la délinquance.

Afin que tous se sentent en sûreté, les jeunes ont à cœur de renforcer la présence d'agents de sécurité ou de police. Ils proposent de mettre en place des surveillances notamment dans les gares et les places publiques. Ils avancent que cette mesure permettrait par la même occasion de maintenir les espaces propres.

Ils ont également proposé que les communes mettent à disposition les salles, ouvertes également le soir, qu'ils pourraient aménager selon leurs envies. Cette mesure permettrait aux jeunes de jouir d'un espace de loisirs afin de jouer au billard, au pingpong ou partager des repas ensemble.

Tableau 14: Résumé des propositions de l'atelier «jeunes» dans le domaine des espaces de vie et de la mobilité

Propositions de recommandations	Arguments avancés par les participant-e-s
Contribuer aux frais d'abonnement aux transports publics	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'égalité d'accès à la formation - Augmentation de l'attractivité de la commune → frein à l'exode rural
Créer des places de parkings destinés aux jeunes avec des tarifs préférentiels.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la mobilité pour les jeunes ayant des horaires peu compatibles avec ceux des transports publics
Mettre en place un système de minibus adapté à l'agenda festif du canton et avec bas prix	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des accidents de la route liés à la fatigue et à l'abus d'alcool - Réduction des pratiques risquées comme l'autostop
Mettre davantage d'espaces extérieurs adaptés à disposition	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de passer du temps dans un endroit adapté. Alternative bienvenue aux endroits interdits
Créer des lieux où les jeunes peuvent d'exprimer leur créativité	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour les jeunes de se retirer dans un lieu qui leur appartient - Diminution des comportements à risque - Réduction des actes délictueux (sprayage sauvage)
Créer des lieux de rencontres intérieurs ouverts le soir avec surveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour les jeunes de vivre et exploiter leur créativité - Responsabilisation des jeunes pour l'endroit en question
Renforcer la présence policière dans les espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du sentiment de sécurité - Diminution des dangers - Amélioration de la propreté - Augmentation de l'attractivité touristique de la commune

Conclusion

Il faut relever en guise de conclusion que les recommandations proposées par les jeunes lors de la 3^{ème} journée cantonale rejoignent en de nombreux points celle que les participant-e-s adultes ont retenues. Mis à part quelques idées très concrètes et originales émises par les jeunes comme la création de places de parking à prix réduits ou l'augmentation du nombre de locaux de vote et d'urnes, la comparaison laisse clairement apparaître des tendances similaires. Les ouvertures des halles sport, la diversification de l'offre en matière d'activités extrascolaires, la création de structures participatives dans les communes ou les espaces de vie adaptés aux besoins des enfants et des jeunes sont des propositions qui toutes se retrouvent tant les ateliers «adultes» que «jeunes».

De même, il est intéressant de constater que le domaine d'action lié aux espaces de vie et à la mobilité a suscité le plus de propositions tant de la part des jeunes que des adultes. Ce résultat démontre-t-il un besoin particulier en la matière ?

Si ces comparaisons concernent bien entendu les domaines d'action qui ont été sélectionnés par les jeunes, nous retenons que ces derniers ont également développé certaines idées qui relevaient de l'objectif «Développer la politique globale». En proposant des idées comme l'échange de bonnes pratiques entre communes ou le développement d'une application recensant les offres locales en matière d'animation enfance-jeunesse, ils ont clairement inscrit leurs réflexions au niveau stratégique de la coordination et de l'information.



Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ

Jugendamt JA

Pérolles 24

Case postale 1705 Fribourg